

De qui sont-ils La Milice ?

ANALYSE DE LIENS D'INTÉRÊTS
DE MEMBRES DE LA
COMMISSION À L'ÉCONOMIE ET
AUX REDEVANCES
DU CONSEIL DES ÉTATS

Rapport
Septembre 2026



BREAKFREE
Suisse

En Résumé

Ce Rapport s'appuie sur des données publiques, sur des sources officielles, des rapports d'organisations spécialisées et sur le fruit de plusieurs enquêtes journalistiques menées par des médias de référence.

Comment réguler UBS ?

Un Bras de Fer engagé au sein même du PLR et du Centre

Le vote par la CER-E de la motion réduisant nettement l'impact pour UBS de l'obligation de fonds propres souhaitée par le Conseil fédéral constitue l'un des épisodes d'un bras de fer au sein du bloc bourgeois et en particulier à l'intérieur du PLR et du Centre

pp. 4 et 5

Quels liens les membres de la CER-E entretiennent-ils avec le sujet de leur vote?

Un tissu de liens d'intérêt nombreux, hétérogènes et denses

L'analyse des liens d'intérêt des 10 parlementaires ayant votés le "compromis bourgeois" fait émerger plusieurs conflits d'intérêt questionnant la décision prise par la commission

pp. 9-18

Quelles perspectives?

Un cas révélant des enjeux démocratiques cruciaux pour la Suisse

Le financement attribué par UBS aux partis politiques dominants le parlement et le poids de la banque géante dans l'économie suisse composent une relation de dépendance structurelle démontrant la nécessité d'un renforcement du régime de régulation du géant bancaire suisse

p.8 et p. 18-19

De qui sont elles et ils **LA MILICE ?**

Table des Matières

Bras de fer au sein du bloc bourgeois	04-05
La CER-E: névralgique et convoitée	06-07
Derrière la fiction du parlement de milice, l'importance des liens d'intérêt	08
Analyse de liens d'intérêts des membres de la CER-E favorables à l'allègement	09-18
Conclusion	19



Une part des photographies illustrant ce rapport sont tirées de la médiatèque du Parlement fédéral / DDPS
<https://www.mediathek.admin.ch/parl>

Bras de Fer

au sein du bloc bourgeois

Depuis le séisme qu'a représenté la chute de Credit Suisse en mars 2023 et son rachat par UBS -devenue une banque gérant environ 7000 milliards d'actifs et dont le bilan représente environ 1,7 fois le PIB annuel de la Suisse- la population et la classe politique s'interrogent: comment faire face à l'éventualité d'une autre crise bancaire cette fois d'une toute autre ampleur ?

Le 10 avril 2024, le Conseil fédéral publie un rapport sur la stabilité des banques. La mesure 15 vise à "Modifier les exigences en matière de fonds propres destinés à couvrir les participations étrangères".

En décembre 2024, la commission d'enquête parlementaire CEP/PUK présidée par la parlementaire fribourgeoise du Centre Isabelle Chassot et mise en place après la déroute de la seconde banque suisse avertit "UBS, la seule [banque d'importance systémique] restante en Suisse, est bien plus grande par rapport au produit intérieur brut (PIB) suisse que d'autres établissements financiers par rapport au PIB du pays concerné. La CEP juge indispensable de tenir compte de cette situation comme il se doit dans la réglementation."

La CEP préconise que : "Le Conseil fédéral [examine] si la qualité et la quantité des fonds propres des banques d'importance systémique sont, conformément aux exigences actuelles, suffisamment protégées pour garantir la solidité des banques d'importance systémique" [Parlement, déc. 2024 & Le Temps, déc. 2024].

La direction d'UBS ne l'entend pas de cette oreille et est très vite vent debout contre cet axe de réforme. En juin 2025, emmené par la ministre des finances, le gouvernement pose les grandes lignes du renforcement réglementaire Too Big To Fail (TBTF) qu'il propose puis, en septembre de la même année, il le met en consultation jusqu'au 6 janvier.

UBS y répond en considérant notamment que la déduction totale des filiales étrangères des fonds propres de base (CET1) est "disproportionnée, non coordonnée au niveau international et punitive" [UBS, janvier 2026].

En décembre 2025, plusieurs parlementaires, se présentant comme une "Coalition des Volontaires" (Koalition der Willigen) principalement emmenée par le conseiller aux états PLR Thierry Burkart (**voir plus loin**) associé à des membres importants du PLR, du Centre, de l'UDC et du parti Vert'libéral (**voir plus loin**) proposent une formule portant les fonds propres à 400 millions de dollars de CET1 et 16 milliards de dollars de nouveaux capitaux AT1 [NZZ, déc. 2025 & Finews, déc. 2025]. Une partie d'entre elles et eux sont des membres écoutés au sein de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national et du Conseil des États (CER-E & CER-N) (**voir plus loin**).

"Il n'est pas d'usage de s'opposer aussi fermement à nos institutions. C'est une approche assez nouvelle dans les relations d'une entreprise avec l'État."

Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale



Bras de Fer

au sein du bloc bourgeois

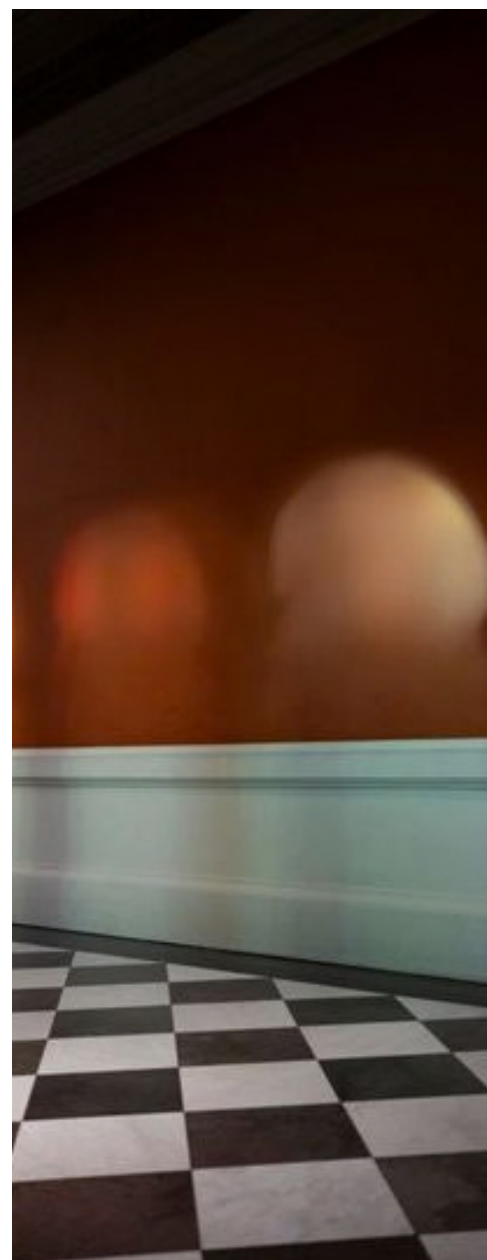
Le 22 avril 2026, le Conseil fédéral indique avoir adopté le message et l'ordonnance sur les fonds propres bancaires dite "Réglementation too big to fail". Le projet du Conseil fédéral repose sur la capitalisation par UBS de ses filiales étrangères à 100 % via des fonds propres de base durs (CET1) [\[Confédération Suisse, avril 2026\]](#). La mesure obligerait la banque à immobiliser 20,4 milliards USD soit 16 milliards de francs suisses sur un horizon de 7 ans [\[Conseil fédéral, avril 2026\]](#). Pour UBS, qui conteste la méthode de calcul, l'immobilisation serait de 37 milliards [\[UBS, avril 2026\]](#).

La direction d'UBS l'accuse de "déclaration trompeuses" et prévient que les mesures peuvent avoir de "graves conséquences pour l'économie suisse" [\[UBS, avril 2026 & Pomona, avril 2026\]](#). Fin avril, Karin Keller Sutter se fend d'une interview au ton inhabituel pour une membre du Conseil fédéral dans Blick dans laquelle elle dénonce le "lobbying intense" d'UBS ajoutant "il n'est pas d'usage de s'opposer aussi fermement à nos institutions. C'est une approche assez nouvelle dans les relations d'une entreprise avec l'État". L'interview est ensuite traduite et mise en ligne sur le site du Département fédéral des finances qu'elle dirige [\[Confédération, 28 avril 2026\]](#).

Le 31 août 2026, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) vote par 10 voix contre 2 et 1 abstention en faveur de ce que certaine-s nommeront un "compromis": porter la couverture en CET1 à 50 % et d'autoriser UBS à couvrir les 50 % restants avec des emprunts additionnels de catégorie 1 (AT1) dits fonds propres de base supplémentaires [\[CER-E Commissions de l'économie et des redevances, 1^{er} sept. 2026\]](#).

Au titre de l'article 47 aliéna 1 de la Loi sur le Parlement, les votes en commission sont secrets (**voir plus loin**), il n'existe donc aucune prise de note officielle de la réunion portant mention du choix des votants et du contenu des échanges. Cependant, les indices permettant d'établir avec un très haut degré de fiabilité qui sont les élu-e-s ayant voté pour le "compromis bourgeois" s'avèrent nombreux.

Quoiqu'il en soit, l'allègement est conséquent. Pour UBS, cette proposition réduirait le coût de la mesure de 13 milliards de CHF [\[Reuters, 1^{er} sept. 2026\]](#). La proposition voté par la CER-E est appelée à être votée par la chambre haute. Elle pourrait devenir sa position officielle.



La CER-E

une commission névralgique & convoitée

La CER-E ou Wirtschaft und Abgaben Ständerat - WAK-S est l'une des plus importantes commissions de la chambre haute. Elle couvre l'économie nationale, le marché du travail (hors assurance chômage), la politique conjoncturelle et monétaire, le secteur financier, la fiscalité, la droit de la concurrence, la propriété intellectuelle et l'agriculture. Elle compte 13 membres nommés pour 4 ans, dont un-e président et un-e vice-président-e. Les sièges en son sein sont attribués sur proposition des différents partis par le bureau de chaque chambre, proportionnellement au poids électoral de chaque groupe parlementaire au sein de la chambre concernée.

Elle est, de fait, très convoitée. Être l'un-e des 13 membres, c'est contribuer à la préparation de votes d'importance économique parfois considérable et devenir l'interlocuteur des principaux acteurs économiques suisses. Les milliards en jeu dans le cas de la Lex UBS en sont l'une des illustrations les plus patentes. L'analyse des fonctions exercées par ses membres démontre la présence en nombre de cadres nationaux (actuels ou passés) des principaux partis représentés au sein du Conseil des États.

Les membres actuels de la CER-E appartiennent à 5 formations politiques différentes. La composition de la commission traduit la nette domination de la droite et du centre droit au sein du Conseil des États. Le bloc PLR-Centre-UDC représente 76,9% des membres de la commission, soit 10 élus. Le PS et le PVL en cumulent 23,1% avec 3 membres [Watson, sept. 2026].

4 élus, dont le vice-président

PLR

Andrea Caroni
Martin Schmid

Thierry Burkart
Hans Wicki

4 élus dont le président

Le Centre

Erich Ettlin Pirmin Bischof
Peter Hegglin Fabio Regazzi

2 élus

UDC

Werner Salzmann Hannes Germann

2 élus

Parti Socialiste

Eva Herzog Pierre-Yves Maillard

1 élue

Parti Vert'Libéral

Tiana Moser



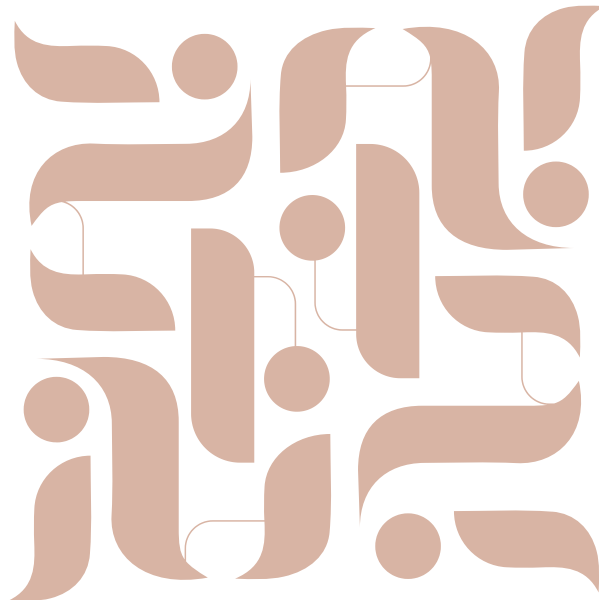
La CER-E

une commission névralgique & convoitée

De nombreux analystes ont présenté le vote du 31 août comme une victoire pour UBS. Elle a pu surprendre puisque la CER-E et le Conseil fédéral appartiennent à la même majorité politique. Le poids relatif du parti Libéral Radical (PLR) - dont provient la ministre des finances - et du parti Le Centre - dont provient la présidente de la CEP - y est d'ailleurs encore plus important en nombre de sièges qu'au sein des chambres par rapport à des partis comme l'UDC et le PS ; respectivement premier et second parti en nombre de sièges à l'issue des précédentes élections législatives.

Le professeur Peter V. Kunz de l'université de Berne a estimé que "Le grand gagnant [suite au vote de la CER-E] est le département de lobbying d'UBS, qui a travaillé de manière excellente depuis trois ans avec une tactique d'intimidation" [\[20 minutes, sept. 2026\]](#).

Pour la ministre en charge du département fédéral des finances Karin Keller-Sutter, il s'agit d'une "solution en faveur de la banque et contre les contribuables". En avril 2026, elle avait dénoncé dans le journal Blick le "lobbying intense" déployé par la première banque suisse en direction des parlementaires [\[Conseil fédéral, avril 2026\]](#). Expliquant qu'elle "[entend] des parlementaires faisant part de leur crainte qu'UBS ne réduise ses contributions à leur parti" et qu' "En fin de compte, la question est de savoir quels intérêts l'emporteront: ceux des contribuables ou ceux de l'UBS." [\[Blick, avril 2026\]](#). Selon elle, la banque n'a "absolument pas le droit de conditionner un soutien financier à un vote, que ce soit d'un parlementaire ou d'un parti. (...) Ce serait de la corruption est c'est illégal" [\[RTS, mai 2026\]](#).



Tout démontre que les deux sénateurs PS, Maillard et Herzog ont voté contre le "compromis bourgeois" durant la séance du 31 août ; c'est le cas de la position officielle maintes fois répétée par le parti socialiste et confirmés par Eva Herzog ; citée dans le communiqué de presse ayant suivi le vote. [\[PS, août 2026 & PS, avril 2026\]](#). Tiana Moser du PVL semble s'être abstenue [\[NZZ, août 2026\]](#).

Derrière la fiction du parlement de milice l'enjeu des liens d'intérêt

Le parlementarisme suisse repose traditionnellement sur un système dit de milice, c'est à dire que les fonctions politiques sont réputées avoir un "caractère accessoire" pour les élu-e-s des deux chambres. Iels ne sont pas situé-e-s comme des politicien-ne-s professionnel-le-s mais des personnes rendant "service à la collectivité" et exerçant d'autres activités principales. Leur ancrage dans la société civile est présenté comme leur permettant de rester connectés aux besoins de celles et ceux qui les élisent, tout en nécessitant l'apport de représentant-es de groupes d'intérêt (système des badges attribués à deux lobbyistes maximum par les parlementaires, article 69 aliéna 2 de la Loi sur le Parlement), sensé-e-s être utiles pour aboutir à une vision informée de l'intérêt général [[Parlement, mars 2019](#) & [mars 2026](#) & [Interest Groups & Advocacy, 2024](#)].

Cependant, comme le notent de nombreux analystes, les parlementaires se sont professionnalisés pour pouvoir faire face à la complexité du travail législatif. Une étude menée en 2016 par Pascal Sciarini montre que deux tiers des élu-e-s consacrent deux tiers de leur temps de travail à leur fonction. Les sujets traités étant de plus en plus techniques peuvent facilement placer les parlementaires en situation de "dépendance" vis à vis des groupes d'intérêts économiques qui, eux, ont la capacité d'anticiper, de chercher et de suivre ces sujets complexes.

Par ailleurs, iels reçoivent des indemnités pour leur travail parlementaire.

Enfin, toutes les études constatent que les parlementaires sur-représentent sociologiquement certaines catégories socio-professionnelles (indépendant-e-s, agriculteur-ices...) au dépend d'autres (employé-e-s). Pour ces raisons, le système de milice est donc devenu, en grande partie, "une fiction" [Sciarini, 2023 & [Pilotti et al. 2019](#) & Bütikofer, 2014].

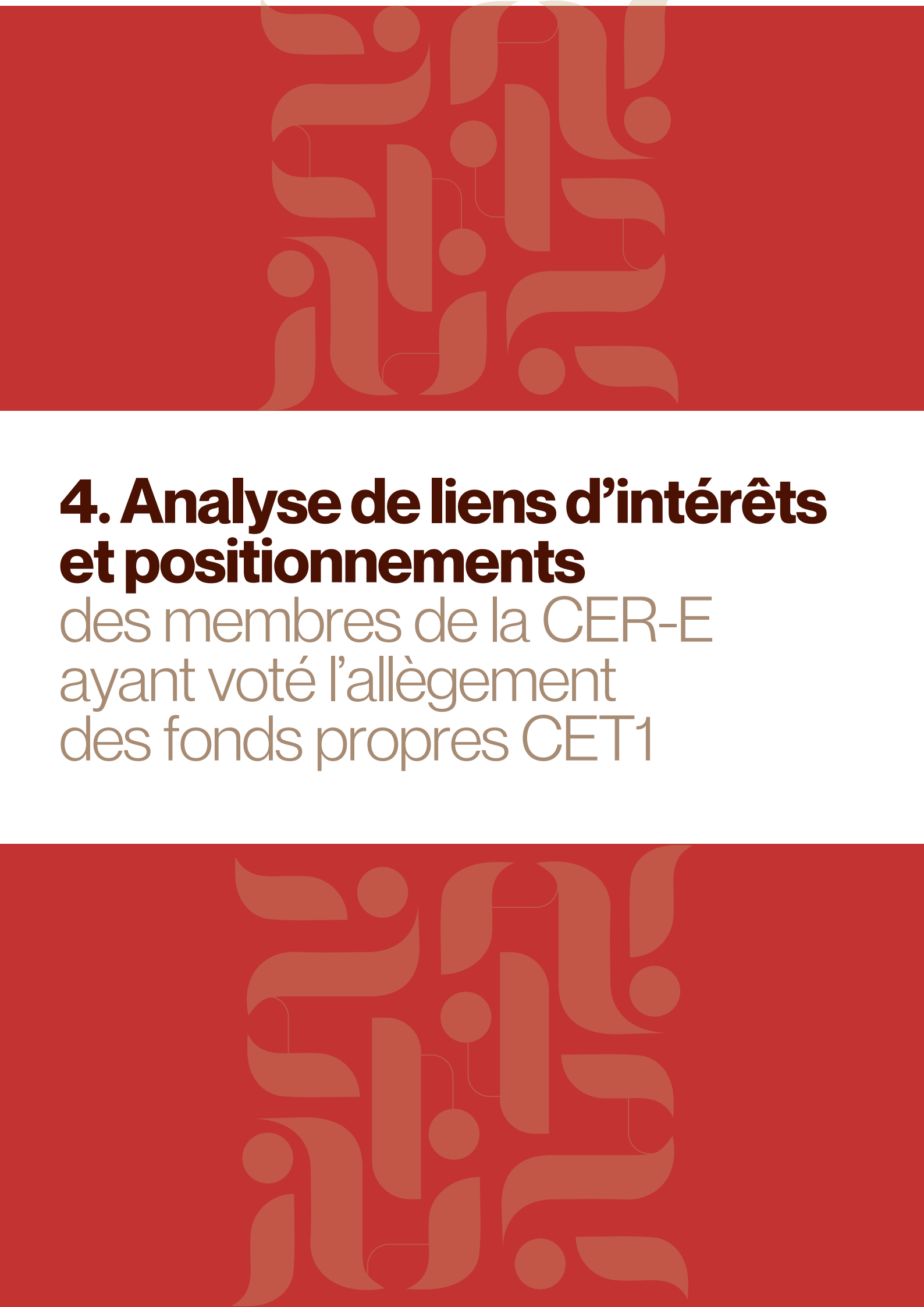
La réglementation des conflits d'intérêt pour les parlementaires de l'assemblée fédérale en Suisse est extrêmement peu contraignante. Depuis la réforme de la loi sur le Parlement de décembre 2002, chaque parlementaire doit déclarer en début d'année civile "les fonctions permanentes de direction ou de conseil qu'il exerce pour le compte de groupes d'intérêt suisses ou étrangers" (article 11 alinéa 1 d). En outre, depuis janvier 2020, les élu-e-s en question doivent préciser si le lien d'intérêt concerne une activité bénévole ou rémunérée (article 11, alinéa 1 bis).

L'obligation de transparence reste strictement individuelle, n'impose pas aux élu-e-s de préciser le montant des rémunérations et ne couvre pas d'autres éléments pourtant importants comme la détention d'actions ou l'historique de leurs emplois passés.

Les parlementaires n'ont pas non plus à déclarer les employeurs, contrats ou activités professionnelles de leur époux, épouse, partenaire et/ou enfants. Enfin, il n'existe aucune procédure de vérification ou de sanction en cas de fausse déclaration.

Le rapport 2025 sur la transparence de Lobbywatch estime que "trois quarts des parlementaires dissimulent une partie ou la totalité de leurs revenus supplémentaires [...] 44 % des parlementaires ne divulguent aucun revenu provenant de leurs mandats. Seuls 27 % des parlementaires déclarent l'ensemble de leurs revenus. Les 29 % restants divulguent une partie de leurs rémunérations." L'ONG suisse dénombre 1094 mandats rémunérés annoncés par les parlementaires des deux chambres. D'après elle, "près d'un mandat rémunéré sur deux provient du secteur économique" [[Lobbywatch, déc. 2025](#)].

En septembre 2020, une enquête menée par swissinfo.ch comptabilisait près de 1688 liens d'intérêts déclarés par les parlementaires des deux chambres, soit une moyenne de presque 7 par élu. Parmi ces mandats, 46 % étaient rémunérés [[Swissinfo.ch, sept. 2020](#)]. En 2000, le nombre moyen de liens d'intérêt par parlementaire était 3,5 [Sciarini, 2023].



4. Analyse de liens d'intérêts et positionnements

des membres de la CER-E
ayant voté l'allègement
des fonds propres CET1



Thierry Burkart

Le conseiller aux états PLR argovien Thierry Burkart a d'abord été conseiller national (dès novembre 2015) avant de siéger au Conseil des États à partir de 2019. Il a présidé le PLR suisse d'octobre 2021 à octobre 2025, succédant à la députée du canton de Schwytz Pétra Gössi.

Avocat ayant fait ses études supérieures à l'Université de Saint-Gall (HSG), l'argovien préside l'ASTAG (l'association suisse des transports routiers) regroupant des milliers de PME du transport en suisse. Burkart dirige sa propre structure

Burkart Advisory GmbH qui lui permet de facturer ses mandats de conseil. Il n'a pas de lien d'intérêt déclaré le reliant directement au secteur des banques, investisseurs et assurances [[Lobbywatch, 2026](#)].

Néanmoins, il siège depuis 2020 au conseil d'administration du plus grand cabinet indépendant suisse de conseil en nouvelles technologies et cybersécurité : ELCA Group SA. Sa division ELCA Financial Services Advisory pourrait avoir UBS comme client, dès lors notamment que la banque externalise une partie substantielle de son informatique [[Badener Tagblatt, mai 2020](#)]. Ce type de relation commerciale étant traditionnellement sujette à des clauses de confidentialité, les éléments de preuves ne sont pas publics et peuvent tomber sous le coup de la législation suisse protégeant les informations non divulguées des grandes banques.

Thierry Burkart a co-porté, avec son collègue Andrea Caroni ([voir plus loin](#)) la motion complémentaire ayant aboutie au vote du "compromis bourgeois" le 31 août [[Blick, sept 2026](#)]. En décembre dernier, à la tête d'un groupe d'élu-e-s des deux chambres comprenant Erich Ettlin, Werner Salzmänn, Hannes Germann et Tiana Moser mais aussi les conseillers nationaux zurichois également membres de la CER Thomas Matter - UDC et Beat Walti - PLR) Thierry Burkart a défendu dans les colonnes de la NZZ, un "compromis" amenuisant très nettement le volume de fonds propres de base durs (CET1) que devrait mobiliser UBS [[NZZ, décembre 2025 & Finews, décembre 2025](#)].

L'initiative avait été accueillie par le satisfécit de la banque, qui fait alors savoir que: "La proposition qui vient d'être présentée va dans une direction plus constructive que la variante extrême du Conseil fédéral." [[NZZ, déc 2025 & Finews, déc 2025](#)].



Andrea Caroni

Conseiller aux états PLR d'Appenzell Rhodes-Extérieures (depuis novembre 2015) Andrea Caroni est l'autre porteur de la motion complémentaire présentée en amont du vote du 31 août. Il a été député au conseil national entre 2011 et 2015 avant de siéger au Conseil des États depuis fin 2015.

Il en a été président entre décembre 2024 et décembre 2025. Il est également vice-président du PLR depuis avril 2016 ; travaillant de conserve durant plusieurs années avec Burkart.

L'appenzellois a, par ailleurs, été membre de la CEP enquêtant sur la déroute de Credit Suisse [[PE, 2022](#)]. Il est enfin vice président de la CER-R depuis décembre 2023. Avocat de profession, Caroni est un associé du cabinet ME Advocat Rechtsanwälte à cheval entre Herisau (Appenzell Rhodes-Extérieures) et St. Gall [[ME Advocat, 2026](#)].

Il a obtenu sa licence de droit à l'université de Saint-Gall (HSG) où il a ensuite été chargé de cours et assistant de recherche rattaché à sa faculté de droit à partir de 2013. En mars 2025, l'université l'a nommé professeur honoraire de droit public [[Université de Saint-Gall](#)]. Il est également membre du comité consultatif de l'Institut für Rechtswissenschaft und Rechtspraxis de l'université (depuis mars 2025), après en avoir siégé au sein de son comité directeur (à partir de janvier 2015).

Les liens entre UBS et HSG sont extrêmement forts et n'ont cessé de s'intensifier au cours des dernières années ([voir plus loin](#)).

Caroni a été, très tôt, un soutien affirmé du secteur bancaire suisse. En 2014, il fut l'un des acteurs clés du durcissement de l'article 47 de la loi bancaire relatif à la protection du secret des données. Il avait alors activement soutenu l'extension des sanctions pénales à toute personne exploitant ou divulguant sans autorisation des ce type de secrets ; dont la "la tierce personne" utilisant les données fuitées. Selon lui, "Il n'appartient pas aux journalistes de divulguer dans les médias des données secrètes, intimes et personnelles qui ont été volées et de violer les droits de la personnalité des personnes concernées ; cela ne fait tout simplement pas partie de leur travail" [[Parlement, sep. 2014 & 24heures, fév. 2022](#)].



Hans Wicki

Le conseiller aux états PLR du canton de Nidwald Hans Wicki, est l'un des parlementaires ayant le plus grand nombre de liens d'intérêt, cumulant plus de vingt mandats signalés [[Lobbywatch, 2026](#)]. Il a été l'un des anciens président de la CER-E entre décembre 2023 à décembre 2025, autrement dit aux lendemains de la crise Credit Suisse.

Il a travaillé pour UBS à Zurich comme courtier en bourse et membre de l'équipe de formation financière entre 1990 et 1992, avant de basculer dans l'industrie (Schindler) [[FDP, 2018](#) & [Hans Wicki, 2026](#)].

Il est actuellement président de Seilbahnen Schweiz association faîtière nationale des transports par câbles et président du comité directeur de Constructionsuisse (depuis novembre 2016, en remplacement de l'ancien conseiller national argovien UDC président de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du conseil national Hans Killer) l'organisation faîtière des acteurs du secteur du bâtiment [[constructionsuisse, 2026](#)].

UBS est un partenaire incontournable des projets déployés par les membres de l'organisation (entreprises et associations sectorielles) ; étant en particulier le leader du financement du marché des infrastructures lourdes.

Ils dépendent notoirement des lignes de financement accordés par la banque. En 2024, le volume total des crédits hypothécaires & prêts de construction accordés par UBS s'élevait à plus de 313 milliards USD (environ 284 milliards CHF) [[AGEFI, mars 2025](#)].

L'un des piliers de construction suisse est Infra Suisse, association des constructeurs d'infrastructures, présidée depuis mai 2019 par le conseiller national PLR du canton de Berne Christian Wasserfallen [[infrasuisse, mai 2019](#)]. Autre acteur de poids, l'entreprise Implenia dont UBS est régulièrement "chef de file" des consortiums de banques qui la soutiennent. UBS coordonne son crédit syndiqué de plusieurs centaines de millions de CHF et gère le placement de ses emprunts obligataires sur le marché suisse [[Implenia, 2026](#) & [Implenia, 2025](#) & [Implenia, 2023](#)].

Wicki est également membre rémunéré du C.A. des puissants groupes industriels : Schindler Aufzüge AG, spécialiste mondial des ascenseurs et Schurter Holding AG, groupe lucernois spécialiste en composants électroniques.

Propriétaire d'un parc immobilier conséquent, UBS est un client emblématique pour Schindler qui a conçu l'ascenseur panoramique de son siège mondial sur la Bahnhofstrasse et qui s'en sert de vitrine technologique [[Schindler, novembre 2018](#)].

Par ailleurs, UBS a joué un rôle de financement clé lors de la reprise de Schurter Holding AG par le fonds Capvis. UBS Switzerland (conjointement avec Credit Suisse, juste avant leur fusion opérationnelle) a structuré et garanti la dette d'acquisition. Les deux banques ont fait office de Joint Lead Arranger et Underwriter, menant le syndicat bancaire chargé d'apporter les fonds nécessaires à Capvis pour finaliser la transaction [[NKE, juillet 2023](#)].

Wicki indiquait en août 2024 qu' "il est important de savoir exactement comment cela s'est passé dans le cas de Credit Suisse et d'avoir cet exemple pratique en tête" [[AGEFI, août 2024](#)]. Peu véhément sur la question des fonds propres d'UBS, il considère excessif le projet du conseil fédéral et défend la position de la Commission de l'économie du Conseil des États [[Tages-Angezeiger, sep 2026](#)].

Analyse de liens d'intérêts et positionnements

des membres de la CER-E ayant voté l'allègement des fonds propres CET1



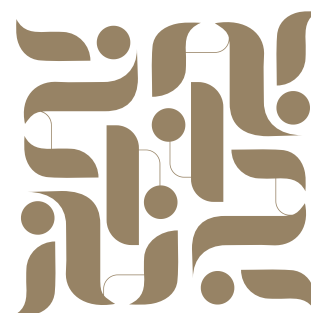
Martin Schmid

Martin Schmid l'influent sénateur PLR des Grisons est un avocat associé, partenaire et cofondateur du cabinet Kunz Schmid Rechtsanwälte (depuis 2012) [Kunz Schmid, 2026]. Il est l'un des parlementaires suisses ayant le plus de liens d'intérêt déclarés (17) et – selon une récente analyse de Blick - parmi celles et ceux qui en tirent le plus grand profit monétaire [Blick, fév. 2025 & Lobbywatch, 2026].

Il cumule plusieurs mandats de première importance. Il est président depuis juin 2014 de l'association suisse de l'industrie gazière (ASIG/VSG) et vice-président du conseil d'administration du puissant groupe pharmaceutique Siegfried Holding AG. Un poste pour lequel il a obtenu une rémunération de 253 800 CHF en 2024 [Blick, fév. 2025]. UBS est le premier actionnaire institutionnel de Siegfried avec 10,29 % de son capital [investing.com, 2026].

UBS Switzerland AG a, par ailleurs, agi en tant que chef de file, coordinateur et agent pour structurer une importante facilité de crédit de 650 millions de CHF permettant à l'entreprise de refinancer un prêt relais temporaire et de financer l'expansion de ses activités [walderwyss, juillet 2026].

Martin Schmid siège, de plus, au conseil d'administration de Swiss Life AG (remplaçant l'ancien président du PLR/PDR et conseiller aux états du canton de Schaffhouse Gerold Bühler, et bénéficiant en 2023 d'une rémunération de 196 500 CHF) et depuis 2012 au comité consultatif d'EXPERTSuisse association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire (voir plus loin) [EXPERTSuisse, sep. 2026]. Enfin, le sénateur grisonais est membre du comité directeur de la puissante organisation patronale economiesuisse (voir plus bas) ou Fédération des entreprises suisses depuis janvier 2024, en sa qualité de président d'ASIG.



Economiesuisse: un puissant fer de lance

Les liens entre UBS et economiesuisse sont quasi-symbiotiques. Markus Ronner (nouveau vice-président d'UBS) et Giorgio Pradelli (CEO d'EFG International) représentent l'association suisse des banquiers au conseil directeur de la faitière ; en remplacement de Lukas Gähwiler (ancien vice-président du conseil d'administration du groupe) qui représentait l'ASB jusqu'ici [economiesuisse, sept. 2026]. Bien que les chiffres ne soient pas communiqués, UBS est réputé être l'un des plus grands contributeurs financiers d'economiesuisse via notamment la contribution de l'ASB dont la banque est devenu l'acteur de très loin le plus important [finews, jan. 2024].

Dans un article rédigé par le chef économiste et vice-président du comité de direction de la faitière, docteur et alumnus de l'Université de Saint-Gall (voir plus loin), la puissante organisation patronale a appelé en juin 2025 à “renoncer à un durcissement excessif de la réglementation” et à “veiller à la santé du système bancaire, en particulier celle des établissements d'importance systémique opérant à l'échelle mondiale” [economiesuisse, juin 2025]. Celui qui était alors président d'economiesuisse, Christoph Mäder (il a quitté ses fonctions le 11 septembre 2026, remplacé par Silvan Wildhaber) a également défendu publiquement une position quasi identique à celle d'UBS sur la question des fonds propres.

Il indiquait dès le début de l'année 2025 que “L'économie d'exportation suisse a besoin qu'une banque mondiale disposant d'un excellent réseau international puisse accompagner, financer et soutenir ses activités à l'étranger. Il est dans l'intérêt de tous que l'UBS soit compétitive. Il serait donc erroné d'imposer à l'UBS des contraintes qui l'entraveraient face à la concurrence internationale” [finews, février 2025] ; estimant par la suite que “la réglementation proposée va bien au-delà des standards internationaux et imposerait des coûts supplémentaires aux banques et au site de production”. Selon lui, les nouvelles exigences impacteront l'économie suisse toute entière “car elles alourdiront le coût du crédit” [20 Minutes, avril 2026].

Martin Schmid

Autre tissu d'appareillages : Schmid a exercé la fonction rémunérée de membre du conseil d'administration de l'entreprise électrique des Grisons Repower (de 2008 à mai 2023) mais aussi de membre du conseil d'administration du fonds d'investissement d'UBS dédié secteur énergétique dit durable : UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland basé à Bâle (à partir de 2013 jusqu'en février 2015).

Lorsque la stratégie de trading énergétique de Repower a échoué, le groupe s'est employé à trouver des partenaires financiers extérieurs. Elektrizitätswerke des Kantons Zürich (EKZ) et UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland (conseillé par Fontavis AG) ont investi pour le premier 90 et le second 60 millions CHF dans Repower dans le cadre d'une augmentation de capital d'au moins 150 millions destinée à financer sa réorientation stratégique. Questionné par le Regionaljournal Graubünden de la SRF, Schmid a nié tout conflit d'intérêt puis finalement choisi de se récuser et ne pas participer à la prise formelle de décision d'investissement [rapporté par [Infosperber, juin 2016](#)].



Pirmin Bischof

L'avocat et notaire est conseiller aux états centriste du canton de Soleure depuis 2011. Il est président du Centre au Conseil des États et membre de l'équipe élargie de la présidence du parti [[Le Centre, 2026](#)].

Le sénateur a également siégé au conseil d'administration de la société de gestion de fortune Fontavis AG, conseillant UBS-CEIS en matière d'investissements et de participations ([voir plus loin](#)) [[Infosperber, juin 2016](#)].

UBS a dissout UBS-CEIS en août 2023 après avoir mis en place deux autres fonds d'investissements du même type : UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland 2 (immatriculé en 2017) puis Clean Energy Infrastructure Switzerland 3 (CEIS 3) fonds d'infrastructure de 1,24 milliard de dollars initié en novembre 2022 [[Swiss Life AM, nov. 2022](#) & [nov. 2025](#)].

UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland 2 a été co-géré par UBS Group, avec Die Mobiliar / La Mobilière et Swiss Life Asset Management ; tandis que CEIS 3 repose sur une co-gestion seulement bipartite entre UBS et Swiss Life AM. Martin Schmid a été élu au conseil d'administration du groupe Swiss Life en 2018. L'organe exerce la supervision stratégique de Swiss Life Asset Managers ayant piloté CEIS 2 et pilotant CEIS 3 (fermé aux souscriptions depuis le 3 novembre 2025).

Comme Schmid, Bischof siège au conseil d'administration de Schindler Aufzüge AG dont les liens commerciaux avec UBS sont documentés (voir précédemment). Il est président du comité directeur de l'union suisse des professions libérales (USPL) et président de senesuisse, faitière rassemblant les établissements médico-sociaux (EMS) et de soins privés [[senesuisse, juin 2024](#)].

Il a été membre du conseil de la banque cantonale de Soleure entre 1992 et 1994.

Parallèlement, Swiss Life Asset Managers a annoncé le 24 octobre 2019 fusionner avec Fontavis que Swiss Life a finalement absorbé en décembre 2021.

Parmi le reste de ses plus importantes affiliations, Martin Schmid est président du comité de l'institut de finance et de droit financier (IFF) de l'Université de St-Gall au sein de laquelle il a soutenu son doctorat ; université disposant d'un "partenariat stratégique" et financier (renforcé depuis février 2024) avec UBS, ayant repris et renforcé celui conclu par Credit Suisse.

La première banque suisse finance le HSG Center for Financial Services Innovation, pôle de recherche interdisciplinaire co-géré par les facultés de finance et de droit, dont l'IFF fait partie. Elle s'est engagée à attribuer 20 millions de CHF à l'université sur une période de 10 ans (2021-2031) en soutien au centre (dont elle a fourni 10 millions permettant de le lancer) [[Université de Saint Gall](#)]. UBS est devenue en février 2024 "partenaire de la HSG" et "banque officielle" du campus de l'HSG [[UBS, février 2024](#)].

Le conseiller d'état de Soleure est membre du Parlamentarische Gruppe Inlandbanken (Intergruppe parlementaire banques domestiques) — spécifiquement dédié aux intérêts des banques suisses n'étant pas des banques systémiques et rassemblant de façon transpartisane des parlementaires des deux chambres. Bischof est cependant réputé très favorable aux intérêts du secteur bancaire en général. Il a d'ailleurs fortement défendu le secret bancaire [[WOZ, juin 2010](#)].



Erich Ettlin

Sénateur centriste du canton d'Obwald, Ettlin est le président de la CER-E depuis décembre 2025 ; au sein de laquelle il siège depuis juin 2019. Il est expert fiscal et expert comptable associé au sein du cabinet BDO AG ; l'un des plus grands cabinets d'audit, de conseil et de révision fiscale suisse. BDO AG est l'organe de révision spécial d'UBS Group AG, d'UBS Switzerland AG et UBS Fondation collective Optio 1e [UBS AGM, 2024 & UBS AG 2018 & UBS SA, 2006].

Ettlin est l'un des parlementaires suisses ayant le plus de mandats d'intérêt (15), dont une large part sont des mandats rémunérés [Lobbywatch, 2026]. Il siège depuis septembre 2016 au comité directeur (Vorstand - organe d'orientation stratégique et de conseil politique) d'EXPERTsuisse (voir plus bas) [EXPERTsuisse, sept. 2026]. BDO est, avec les cabinets d'audit et de conseil que sont PwC, EY, Deloitte, ou KPMG, l'une des entités ayant le plus de poids au sein d'EXPERTsuisse.

L'obwaldien s'est déjà illustré avec plusieurs ses collègues de la droite parlementaire durant un autre bras de fer entre le Conseil fédéral et les principales banques suisses, au sujet de la législation bancaire [Parlement, juil. 2017]. Il a contribué à faire voter la motion "Renoncement à la révision du droit pénal fiscal" par la CER-E, obtenant le retrait définitif du projet de révision du droit pénal fiscal emmené par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf [WOZ, mai 2017].



Fabio Regazzi

Conseiller aux États tessinois du Centre, Fabio Regazzi est le président de l'incontournable Union suisse des arts et métiers (USAM). L'USAM défend traditionnellement le principe du parlement de milice (illustré lors de la votation de septembre 1992) et s'oppose très explicitement à la Lex UBS. Dans un communiqué de presse d'avril son directeur de Urs Furrer a déclaré que "les PME vont elles aussi ressentir les coûts de cette réglementation" [USAM, avril 2026].

EXPERTsuisse et UBS: une communauté d'intérêt sectorielle

Plusieurs membres de la CER, tant du Conseil des États que du National, sont membres des organes dirigeants d'EXPERTsuisse. Des conseillers nationaux tels que le très influent Thomas Aeschi député UDC du Canton de Zoug (depuis 2011) est membre du conseil politique de l'association. Le zougais est chef du groupe parlementaire UDC au sein de l'assemblée fédérale (depuis novembre 2017), membre du bureau de la direction du parti agrarien (depuis 2016) et est lui aussi ancien étudiant de Saint-Gall. Autre conseil national, l'avocat d'affaire zurichois Beat Walti fait partie du conseil politique de la CER [EXPERTsuisse, 2026].

La communauté d'intérêts entre les membres d'EXPERTsuisse et les acteurs majeurs de la place financière suisses est évidente. Au titre du système de surveillance dualiste suisse, basé sur l'article 18 de la Loi sur les banques LB et de l'article 24 de la Loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA) : La FINMA mandate des sociétés d'audit privées (dont les experts sont membres d'EXPERTsuisse) pour mener les contrôles approfondis au sein des grandes banques [FINMA, 2026]. Les membres d'Expertsuisse peuvent en outre être des prestataires (comme c'est le cas de BDO AG vis à vis d'UBS) et des clients d'UBS.

Enfin, de nombreux membres d'EXPERTsuisse utilisent au quotidien les outils et services d'UBS pour le compte de leurs clients PME et grandes entreprises. UBS s'appuie sur le réseau de fiduciaires agréées par EXPERTsuisse pour valider la conformité comptable et financière des entreprises qui demandent des crédits commerciaux ou des solutions de gestion de trésorerie.

Fabio Regazzi

Avocat et notaire de profession, Fabio Regazzi a été élu et siège depuis juin 2025 au conseil d'administration de la Société Éditrice du Corriere del Ticino, principal quotidien politique et économique de la région, en lieu et place de l'ancien parlementaire centriste tessinois Filippo Lombardi, au côté du CEO d'UBS Sergio Ermotti, qui y siège également depuis janvier 2021 [CdT, juin 2025 & CdT, jan. 2021]. Peu de temps après avoir quitté la direction d'UBS, en avril 2023 ce dernier a conservé son siège au conseil d'administration malgré son retour à la direction de la première banque suisse et le poids des tâches que cela implique.

Depuis 2024, l'opinion d'Ermotti dénonçant le durcissement de l'obligation de fonds propres durs a été largement reprise dans les pages du Corriere del Ticino. En mai 2024, le media tessinois relaie le point de vue du CEO concédant durant le Swiss Media Forum de Lucerne qu'"aujourd'hui, UBS est too big to fail" et admettant donc que "La taille d'UBS nécessite une réglementation spéciale", en évitant d'aborder l'enjeu des fonds propres [CdT, mai 2024].

En septembre 2025, le Corriere relaie une dépêche ATS transmettant les déclarations d'Ermotti à l'occasion de la présentation des résultats financiers trimestriels de la banque, insistant sur le fait qu'il "exclu catégoriquement toute modification du modèle économique d'UBS en raison des dispositions relatives aux fonds propres." [CdT, sep. 2025].

En mars 2026, le Corriere publie la tribune signée par Ermotti et reprise dans les différentes langues de la confédération dans plusieurs médias suisses "La force de la Suisse est dans son équilibre", dont le ton change nettement. Le directeur général d'UBS propose de "tirer les bons enseignements de la crise du Credit Suisse" en se départissant de "l'alarmisme" qui marque selon lui le débat réglementaire actuel.

Afin d'assurer la stabilité du système financier suisse, il convient d'"éviter les réformes qui vont au-delà de ce qui est raisonnable" car "Les modifications proposées au cadre réglementaire en matière de fonds propres exerceront inévitablement une pression supplémentaire sur le coût du crédit."

En août, le journal relaie le "non aux exigences de fonds propres extrêmes" d'UBS, et le fait que la banque se réjouisse de l'examen d'alternatives par la CER-E [CdT, août 2026].

Regazzi a soutenu Ermotti à l'occasion de son retour à la direction d'UBS en mars 2023 lors du Lugano Banking Day 2023, indiquant que "c'est certainement une bonne chose que Sergio Ermotti soit devenu CEO d'UBS, a déclaré Regazzi, car Ermotti comprend aussi notre système politique." [Finews, mai 2023]. Il est l'un des parlementaires plaçant publiquement pour "ne pas affaiblir UBS inutilement" [Reuters, juil. 2026], faire en sorte que "Les PME ne [soient pas] pénalisées par des conditions de prêt défavorables en raison des coûts d'une réglementation trop sévère" [RTS, sept. 2025] et de façon répétée au fil de plusieurs années pour la mise en place de trusts de droit suisse [Parlement, sept. 2023 & Parlement, déc. 2019 & Parlement, déc. 2016].

Pour le directeur général du premier groupe bancaire suisse, il faut "évit[er] les « Swiss finish » inutiles qui imposent des coûts économiques à tous, sans avantages proportionnés" car "Une stabilité durable exige proportionnalité, cohérence et harmonisation internationale – et non des mesures qui pourraient sembler rassurantes à court terme mais qui, à long terme, affaibliraient la résilience et la compétitivité de la Suisse." [CdT, mars 2026].

UBS affirme être partenaire financier de plus d'une entreprise sur trois en Suisse, soit environ 100'000 PME. Selon la directrice d'UBS Suisse, la banque a alloué 350 milliards CHF de crédits à l'ensemble de l'économie helvétique (incluant les PME, les multinationales et les corporations publiques) et plus que 30 % de son capital est investi en Suisse [Reuters, septembre 2024].

En 2025, la première banque helvétique aurait accordé de nouveaux prêts ou renouvelé des lignes de financement en Suisse pour un montant total de 80 milliards CHF et s'est donné l'objectif de maintenir le volume total de 350 milliards [Finews, fév. 2026 & UBS, 2026].



Hannes Germann

Sénateur schaffhousois UDC et économiste d'entreprise réputé très influent sous la coupole, Hannes Germann a été président du conseil des états entre novembre 2013 et novembre 2014. Il préside le conseil d'administration de la modeste caisse d'épargne régionale Ersparniskasse Schaffhausen [Ersparniskasse, 2026 & Le Temps, 2024].

Germann se fait volontiers l'avocat des petites banques régionales face à la puissance de la seule banque systémique suisse qu'est désormais UBS. Dans le cas actuel, il propose cependant qu' "UBS se voie accorder plus de temps, à savoir jusqu'en 2035 ou 2040, pour constituer les fonds propres exigés." tout en ajoutant "26 milliards de francs de fonds propres supplémentaires, des exigences de liquidité considérablement plus élevées et d'autres contraintes bureaucratiques : cela ne peut pas être la solution. Nous ne voulons pas anéantir les atouts de l'UBS, notamment dans la gestion de fortune, par une surréglementation." [Cash, avril 2026].

Selon le schaffhousois, le Conseil fédéral va "va trop loin" vis à vis d'UBS. Mieux vaudrait "une approche progressive" et une couverture de 75 à 80 % en fonds propres [RTS, avril 2026 & Le Nouvelliste, avril 2026].



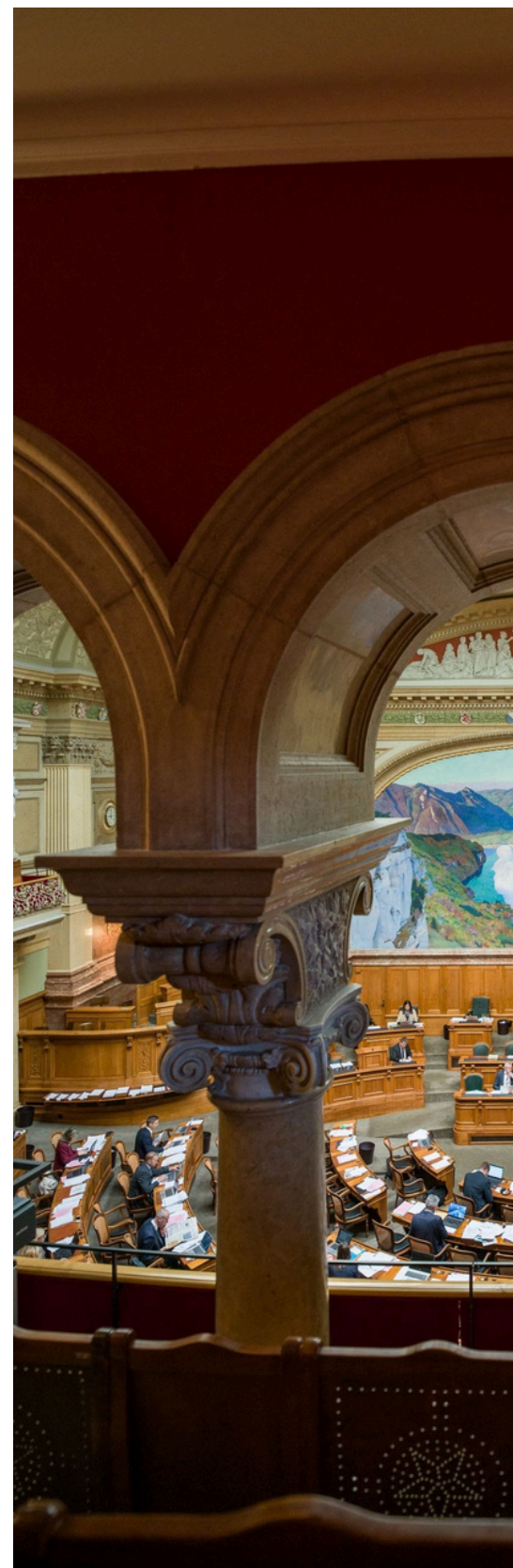
Werner Salzmann

Le sénateur UDC est expert en chef pour la fiscalité agricole de l'intendance des impôts du canton de Berne (depuis 2019). Il occupe la fonction de premier vice-président du Conseil des États depuis décembre 2025. Il en a été auparavant second vice-président de décembre 2023 à décembre 2025, et membre de la CEP/PUK [Parlement, 2026 & Parlement, juin 2023]. Il pourrait accéder à la présidence du Conseil des États lors du renouvellement de décembre 2026.

Président de l'union des maraîchers suisses (UMS) depuis avril 2021, succédant au schaffhousois Hannes Germann (voir précédemment), Salzmann est spécialisé sur les enjeux de l'économie agricole mais aussi les questions militaires et de sécurité [Gemuese, 2021]. Il n'a pas de lien d'intérêt déclaré le reliant au secteur des banques, investisseurs et assurances.

Son affiliation partisane est extrêmement forte. Le bernois a coutume de présenter l'UDC comme son "parti familial" et a dirigé la section cantonale du parti (la plus grande section du pays) durant neuf ans. Il est membre de la famille de Rudolf "Ruedi" Minger, fondateur du Parti des paysans, des artisans et des bourgeois (PAB) dont provient l'UDC [La Tribune de Genève, oct. 2022].

Salzmann a participé au "compromis" avancé en décembre 2025 par le groupe de parlementaires issus des rangs du PLR, du Centre, de l'UDC et du parti Vert'Libéral (voir précédemment) [RTS, déc. 2025]. En tant que membre de la CEP/PUK, il est resté discret sur la question de la régulation des fonds propres d'UBS.



Financement des partis politiques suisses

Même si plusieurs cantons l'ont mis en place, il n'existe pas de système de financement public direct des partis au niveau fédéral qui comptent donc essentiellement sur les contributions/cotisations de leurs membres, rétrocessions éventuelles d'une part des indemnités de leurs élu-e-s, et de dons [Scarcini, 2023].

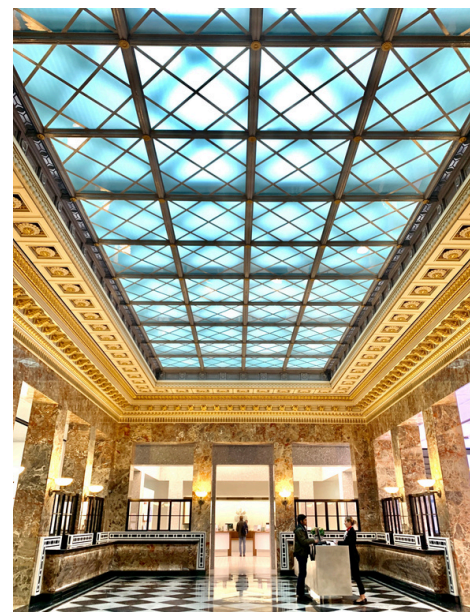
Depuis 2023, la loi sur la transparence du financement politique impose la divulgation des dons au-delà de 15'000 CHF versés directement à des campagnes/partis, mais pas la divulgation des cotisations internes qu'une entreprise verse à une association faitière comme Economiesuisse. En pratique, les grandes faitières alimentent nettement la vie politique, sans possibilité de vérifier quelle entreprise finance véritablement la/les campagne-s ou le/s parti-s concerné-s.

UBS apparaît être officiellement le plus grand donateur privé des partis politiques suisses. Les financements que la banque accorde aux partis politiques suisses qui la sollicite sont explicitement conditionnés et au prorata. Le rapport de durabilité 2025 de la banque indique que "Les partis suisses peuvent solliciter une contribution financière s'ils s'engagent en faveur de la libre concurrence, de l'économie de marché et de la place financière suisse." [UBS, 2025 & Le Temps, avril 2012]. La question de la définition de ce que veut dire "être en faveur de la place financière suisse" est tout particulièrement posée dans le cas qui nous occupe.

La banque affirme avoir distribué 1,2 millions CHF pour l'année 2025 : 417 000 à l'UDC, environ 400'000 au PLR (chiffre comptabilisé par le parti l'année suivante), 284'000 au Centre et 85 000 au PVL ; aucun don au PS et aux Vert-e-s [Contrôle fédéral des finances, août 2026 & Lobbywatch, sept. 2026]. Elle déclare avoir également versé 1,2 million de CHF aux partis bourgeois pour l'année 2024 - environ 420'000 CHF à l'UDC, plus de 400'000 CHF au PLR (chiffre comptabilisé par le parti l'année suivante), 284'000 CHF au Centre et 85'000 CHF aux Vert'libéraux. Elle n'a rien versé au PS et aux Vert-e-s [Aargauer Zeitung, mars 2025 & Watson, août 2026]. En 2023, UBS avait attribué 241'000 CHF à l'UDC, 195'000 CHF au PLR, 173'000 CHF au Centre et 66'000 CHF au parti Vert'libéral, correspondant à un total annoncé par la banque de 750'000 CHF. Le PS et les Verts n'ont pas été soutenus [Watson, août 2026].

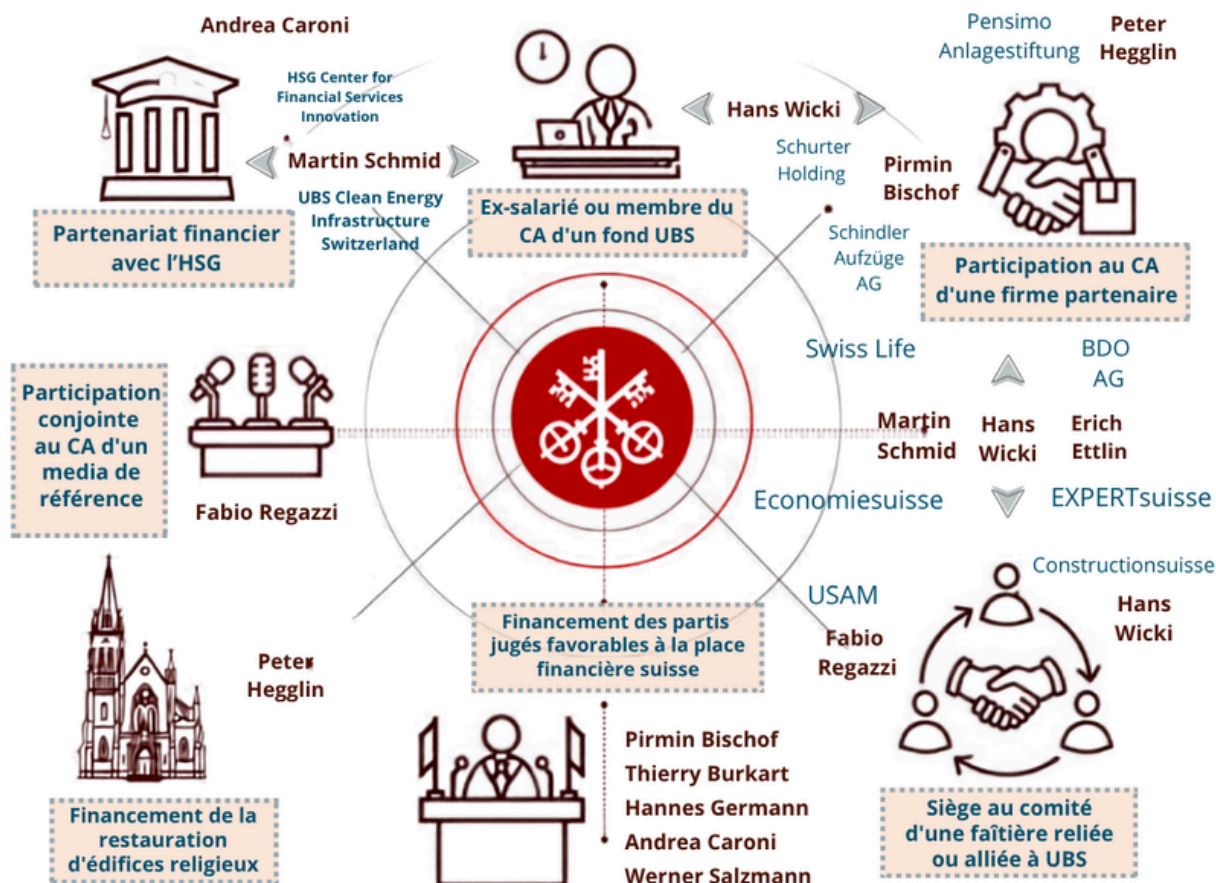
Parallèlement, Economiesuisse a versé en 2025 1,6 million au PLR, Centre, UDC et Parti Vert'Libéral ; dont pas moins de 1,2 million au PLR [Lobbywatch, sept. 2026 & Watson, août 2026].

Une étude menée par la RTS, portant notamment sur les dons déclarés par les comités de campagne, par donateur, depuis les élections fédérales de 2023 jusqu'aux votations du 8 mars 2026 démontre qu'Economiesuisse est de loin la faitière la plus contributrice avec 10,8 millions versés. Sur la période, elle "a investi dans les campagnes de 16 des 21 objets de votation analysés" [RTS, avril 2026].



credit: Ank_Kumar, Infosys_Limited





Toile de liens d'intérêt connectant UBS avec les membres de la CER-E étant réputés avoir voté l'allègement de l'obligation de fonds propres

- Plusieurs membres de la CER-E siègent de façon rémunérée dans des conseils d'administration d'entreprises en lien stratégique ou financier fort avec UBS (Pirmin Bischof, Hans Wicki, Erich Ettlin, Peter Hegglin, Fabio Regazzi).
- Martin Schmid participe aux organes décisionnels ou consultatifs de faïtières comme Economiesuisse (au sein de laquelle UBS est un membre de premier ordre) ou comme Constructionsuisse, Expertsuisse ou l'USAM dont les membres les plus importants s'inscrivent dans un rapport financier structurant avec la première banque suisse (Hans Wicki, Erich Ettlin, Fabio Regazzi).
- Martin Schmid ancien président du conseil d'administration d'un fonds d'investissement d'UBS s'est déjà récusé pour conflit d'intérêt dans le cadre d'une fonction locale, puis a siégé plusieurs années dans l'organe de supervision du dit fonds d'investissement via la transformation de la structure de gouvernance.
- Hans Wicki a été deux ans salarié de la banque.
- Deux sénateurs (Martin Schmid, Andrea Caroni) tirent d'une université de premier plan (HSG) rétribution et/ou avantage symbolique importants, or l'HSG et en particulier l'institut présidé par Schmid, a UBS pour partenaire majeur.
- Un sénateur (Peter Hegglin) soutient une œuvre dont le patrimoine qu'elle entretient bénéficie indirectement mais significativement du mécénat de la banque.
- Enfin, plusieurs membres de la CER-E ont, ou ont eu, des rôles décisionnels importants dans leurs partis respectifs (Thierry Burkart, Andrea Caroni, Pirmin Bischof, Hannes Germann, Werner Salzmann). Or, quatre des cinq partis représentés au sein de la commission bénéficient d'un financement souvent abondant mais politiquement conditionné de la part d'UBS, premier financeur privé individuel des partis politiques suisses au coude à coude avec la faïtière patronale dont elle est un membre déterminant.

Conclusion

L'analyse démontre que les liens d'intérêts connectant plusieurs membres clés du groupe des dix conseillers aux états, ayant voté l'allègement conséquent de l'obligation de fonds propres CET1 avec UBS sont à la fois denses, hétérogènes et nombreux.

Ces liens assortis d'avantages directs ou indirects, personnels ou collectifs, composent ce qui apparaît être un tissu de conflits d'intérêts entre un nombre significatif de sénateurs membres de la majorité à la CER-E et UBS.

Lorsqu'on élargit l'analyse: étant données sa taille et l'étendue de ses activités, UBS joue dans l'économie suisse un rôle devenu absolument majeur. La banque est de surcroît un acteur clef du mécénat culturel au sein de la confédération ; important outil d'influence et vecteur d'attractivité pour les cantons concernés.

En l'absence de gardes-fous normatifs crédibles et de concurrents susceptibles de défendre avec assez de force des intérêts divergents sous la Coupole, la collusion de parlementaires représentant-e-s les milieux d'affaires avec un acteur financier aussi dominant ne peut être que hautement structurante.

L'intégration de Credit Suisse et l'actuelle position léonine d'UBS ne laissent aucune place à un éventuel équilibrage des systèmes d'influence entre les principaux acteurs de la place financière suisse. Il semble de fait extrêmement difficile d'éviter que ne prédomine l'intérêt de l'acteur aussi fortement dominant dans une commission telle que la CER du Conseil des États lorsque viennent à être discutés les axes de son régime de régulation.

